

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANTÉ  
ET DES DROITS DES FEMMES

#### **Arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Champagne-Ardenne**

NOR : AFSZ1530202A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,  
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;  
Vu le décret n° 2014-658 du 23 juin 2014 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 1<sup>er</sup>,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Champagne-Ardenne :

1. Au titre du 1<sup>o</sup> (c) de l'article D. 1432-15 (I), représentant de l'État: Mme Isabelle DILHAC, préfète du département de l'Aube.

2. Membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie :

a) Au titre du I (2<sup>o</sup>, a) de l'article D. 1432-15 :

M. Jérôme MARCEL, titulaire, M. Régis SIMON, suppléant, désignés par la Confédération générale du travail.

M. Jean-Charles MARTINS, titulaire, M. Dominique BONNAIRE, suppléant, désignés par Force ouvrière.

Mme Yvette LAMBERT, titulaire, M. Foued OUADAH, suppléant, désignés par la Confédération française démocratique du travail.

Mme Myriam KUROWSKI, titulaire, M. Jean-Paul NOËL, suppléant, désignés par la Confédération française des travailleurs chrétiens.

M. Vincent VIARD, titulaire, M. Bernard INGRET, suppléant, désignés par la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres.

b) Au titre du I (2<sup>o</sup>, b) de l'article D. 1432-15 :

M. Patrick LECLET, titulaire, M. Daniel DELREZ, suppléant, désignés par le Mouvement des entreprises de France.

M. Bernard GAULLIER, titulaire, Mme Marie-Christine VIOLIER, suppléante, désignés par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises.

M. Francis HAXAIRE, titulaire, M. Eric CASTENETTO, suppléant, désignés par l'Union professionnelle artisanale.

3. Représentants des collectivités territoriales :

Au titre du I (3<sup>o</sup>, a) de l'article D. 1432-15 :

Mme Joëlle BARAT, titulaire, Mme Michèle LEFLON, suppléante, désignées par le président du conseil régional.

M. Gérard BERTHIOT, suppléant, désigné par le président du conseil régional.

4. Représentants d'associations de patients, de personnes âgées et de personnes handicapées, désignés par le collège de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie réunissant les associations œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :

a) Au titre du I (4°, a) de l'article D. 1432-15 :

Mme Danielle QUANTINET, titulaire.

M. Jean-Claude WAGNER, suppléant.

b) Au titre du I (4°, b) de l'article D. 1432-15 :

Mme Isabelle VARNET, titulaire.

Mme Michèle JACOPE, suppléante.

c) Au titre du I (4°, c) de l'article D. 1432-15 :

M. Patrice DUCZYNSKI, titulaire.

M. Michel BOILEAU, suppléant.

5. Personnalités qualifiées :

M. Jean-Marie THOMAS.

M. Alain FAYE.

M. Jean-Claude ETIENNE.

M. Maurice GRAND.

#### Article 2

Participent au conseil de surveillance avec voix consultative, en qualité de représentants du personnel, élus par leurs pairs au sein du comité d'agence prévu à l'article L. 1432-10 du code de la santé publique :

M. Abdelmjid SAJED, titulaire ; M. Michel MAGNETTE, suppléant.

M. Xavier DURUT, titulaire ; Mme Coralie PAULUS MAURELET, suppléante.

#### Article 3

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 12 mars 2015.

MARISOL TOURAINE